



# LA SOLUTION BATRIBOX

POUR LES COLLECTIVITÉS  
LOCALES

# LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES

SCRELEC VOUS ACCOMPAGNE SUR LA MISE EN PLACE D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR VOTRE TERRITOIRE

Nous vous proposons une solution efficace, gratuite et facile à mettre en place pour la gestion de la collecte des piles et batteries dans vos déchèteries



Formation de vos agents en déchèterie



Enlèvement gratuit sur site



Sous 10 jours ouvrés maximum



Avec rotation des contenants (fûts / caisses)



Remplacement gratuit des fûts en cas de perte, vol ou détérioration

## MATÉRIEL MIS À DISPOSITION GRATUITEMENT PAR SCRELEC



- Fûts homologués 220 litres avec saches plastiques et cerclages
- Couvre-fûts ou abri-fûts pour stocker vos fûts à l'extérieur tout en les protégeant des intempéries et offrir une visibilité accrue au point de collecte
- Fiches pour les gardiens
- Affiches consignes de tri pour les usagers
- Panneaux signalétiques pour repérer la présence du point de collecte piles et petites batteries



# NOS SOUTIENS FINANCIERS

## 1 POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES



### Soutien annuel au fonctionnement

60€

Valable dès le premier enlèvement effectué dans l'année en cours

### Bonus forfaitaire annuel d'optimisation

60€

Valable si tous les enlèvements de l'année comprennent 2 fûts minimum (poids moyen des fûts 200kg)

À titre d'exemple, pour une collectivité disposant de 20 déchèteries dont 15 fonctionnent avec des rotations de 2 fûts minimum, la collectivité pourra prétendre à un montant annuel de **2 100 €**

## 2 SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT :



**+ 10 % = 250 €**

Si la collectivité a une augmentation de tonnage entre 10% et 19,99% : 250€

**+ 20 % = 500 €**

Si la collectivité a une augmentation de tonnage supérieur ou égale à 20% : 500€

Tonnage collecté par rapport à l'année de référence (année N-1 signature du contrat)

Votre collectivité signe en 2023 et a donc pour année de référence 2022. Collecte 2022 : **10 T**

Vous collectez **11 T** en 2023 (+10%), vous recevez un soutien de **250 €** payé en 2024

Vous collectez **12 T** en 2024 (+20%), vous recevez un soutien de **500 €** payé en 2025

## 3 POUR LA COMMUNICATION



**1 centime d'euro** par habitant

proposé une fois par agrément pour chaque collectivité.

Ce soutien s'applique à toute action de communication ciblée sur le recyclage des piles et batteries



# LE MAILLAGE DE LA COLLECTE SUR VOTRE TERRITOIRE

SCRELEC S'ADAPTE À TOUTES LES TYPOLOGIES DE POINTS DE COLLECTE



● Nous équipons gratuitement les petits points de collecte (bâtiments publics, mairies, communes, écoles, recycleries, associations etc.) et nous effectuons des enlèvements à partir de 60kg (soit 2 caisses pleines de 22 litres)



● Nous gérons en direct le déploiement et les demandes d'enlèvements



● Collectez au plus près de vos administrés !  
● Nous vous fournissons gratuitement des collecteurs adaptés aux points d'apport volontaire sur l'espace public

## OUTILS DE SENSIBILISATION

- Outils explicatifs du geste de tri ainsi que des différentes étapes du recyclage, en format digital ou papier, disponibles sur demande
- Interventions lors de vos évènements
- Distribution de contenants auprès des usagers



# UN SUIVI DÉDIÉ

Un interlocuteur  
régional unique  
pour vous  
accompagner

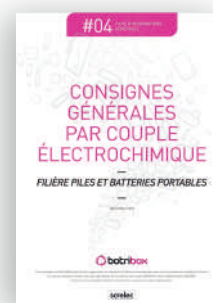
Un espace  
personnalisé sur  
notre extranet  
Batriweb pour toutes  
vos demandes

Une traçabilité  
assurée via  
Trackdéchets



## COLLECTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Screlec vous accompagne dans la sécurisation de votre flux lithium



Retrouvez l'intégralité de nos fiches sécurité sur  
[Screlec.fr](https://www.screlec.fr), rubrique Piles et Accumulateurs / Sécurité

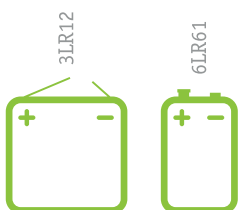


# NOTRE PÉRIMÈTRE DE REPRISE



## PILES ET BATTERIES REPRISES ET RECYCLÉES PAR BATRIBOX

### PILES PLATES



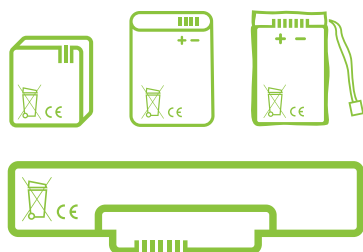
### PILES BÂTON



### BATTERIES D'OUTILLAGE



### BATTERIES D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES



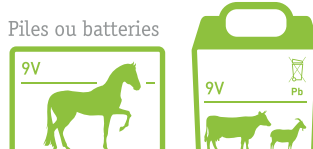
### PILES BOUTON



### PETITES BATTERIES AU PLOMB < 5kg



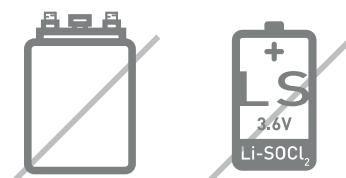
### ÉLECTRIFICATEURS DE CLÔTURE



## PRODUITS NON REPRIS PAR BATRIBOX

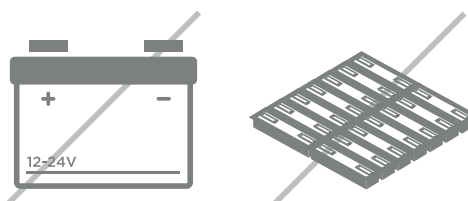
### BATTERIES INDUSTRIELLES

Les batteries à usage strictement industriel, les batteries de plus de 5kg, ou les petites piles au lithium chlorure de thionyle (LiSoCl<sub>2</sub> ou « LS ») ne sont pas acceptées

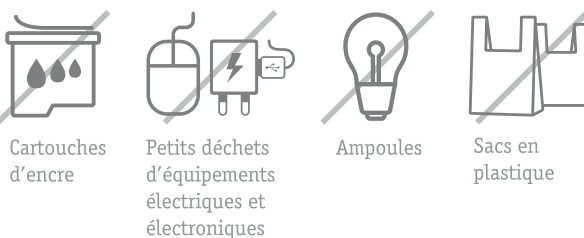


### BATTERIES AUTOMOBILES

Batteries thermiques et électriques

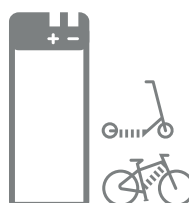


### AUTRES DÉCHETS



### Cas particuliers

### BATTERIES DE TROTINETTES ET VÉLOS ÉLECTRIQUES



Les batteries issues des engins de la petite mobilité électrique (vélos, trottinettes, scooters, skateboards, draisiennes...) ne peuvent pas être déposées dans les contenants Batribox mais Screlec peut vous proposer une solution de reprise dédiée. Contactez-nous à l'adresse e-mobilite@screlec.fr.



# SCRELEC

ÉCO-ORGANISME FONDATEUR DE LA  
FILIÈRE REP PILES ET ACCUMULATEURS  
PORTABLES EN 1999



À but non lucratif et  
agrée par l'État avec  
une mission d'intérêt  
général

Actif sur l'ensemble du  
territoire avec plus de  
30 000 points de  
collecte



## MISSIONS

1 Organiser et financer la fin de vie des piles et petites batteries portables usagées en conformité avec le principe de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP)

2 Sensibiliser les citoyens au recyclage et au geste de tri, notamment avec des opérations solidaires telles que 1 Pile = 1 Don avec le Téléthon ou Piles Solidaires avec l'ONG Electriciens sans frontières



## FINANCEMENT

Les activités de Screlec et de sa solution Batribox sont financées par les éco-contributions des fabricants, importateurs et distributeurs de piles et batteries sur le marché français. Elles couvrent les frais liés au recyclage, à la communication et la sensibilisation, ainsi que les frais de fonctionnement de l'éco-organisme



## VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR NOS SERVICES ?

Contactez-nous :

✉ [enlevement@screlec.fr](mailto:enlevement@screlec.fr)  
☎ 01 44 10 82 90

Vous serez mis en relation avec nos responsables régionaux qui vous accompagneront dans la mise en place de votre projet de recyclage des piles et batteries usagées.

Pour en savoir plus sur notre éco-organisme, visitez notre site web [screlec.fr](https://www.screlec.fr)  
Pour découvrir notre solution de recyclage [batribox.fr](https://www.batribox.fr)